



# Aidons-les à changer de cap !!!

Le 28 octobre 2020, Macron et son gouvernement ont décidé d'un nouveau confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Dans la foulée, le gouvernement vient de faire voter une loi au parlement autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021.

Mais, en réalité, ce n'est pas la santé et la vie des gens qui motive le gouvernement qui ne prend que des mesures coercitives au lieu de mesures pour renforcer notre système de santé.

**Cette épidémie a pourtant provoqué un électrochoc et permis de mettre en lumière le désastre sanitaire provoqué par les politiques publiques de santé de ces 30 dernières années :**

- 15 % de suppression de lits sur 15 ans, selon l'OCDE, alors que la population augmentait dans le même temps de 10 % (d'après une étude réalisée avec la Commission européenne et publiée le 23/11/2017) ; 100.000 lits fermés en 20 ans, dont 7.400 depuis deux ans ;
- Les embauches sont restées inférieures aux besoins (pour exemple, un million de journées à récupérer accumulés sur les compteurs que les agents ne peuvent pas prendre dans les Hôpitaux de Paris) ;
- Le "coût" de l'hôpital public français est de 0,5 point de PIB inférieur à la moyenne des pays comparables à la France (selon l'officine publique France stratégie, rattachée à Matignon) ;
- L'Allemagne compte cinq fois plus de lits de réanimation qu'en France, pour un même nombre d'habitants.

Les différentes réformes ont transformé l'Hôpital Public en entreprise devant maximiser sa production en diminuant ses moyens, sa masse salariale, au détriment de ses missions de service public. **Notre système de santé a été ainsi mis à genoux par tant d'années de politique d'austérité.**

L'accord Ségur sur la santé, signé par les syndicats CFTD, UNSA et FO, prolonge et aggrave ces politiques de marchandisation de la santé.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021, votée dernièrement, démontre une nouvelle fois la volonté du gouvernement d'affaiblir l'Hôpital Public et de le privatiser.

**Non, l'accès à des soins de qualité pour tous les citoyens  
n'est définitivement pas la priorité de notre Gouvernement !**

Celui-ci profite de l'état de désorganisation, de désorientation des populations, pour poursuivre la casse de notre modèle social, de nos services publics, et pour justifier des licenciements qui étaient depuis longtemps dans les cartons mais guettaient la première occasion d'être menés. Décidément, la COVID a bon dos ; alors que la situation a des conséquences dramatiques pour des milliers de travailleurs, c'est une aubaine pour le patronat et ce gouvernement.

Et dans le même temps, lors des débats sur le PLFSS, non content d'acter toujours plus d'économies au détriment de la santé des citoyens, un sénateur républicain a proposé un amendement honteux sur les retraites repoussant l'âge légal de départ à la retraite, dans un premier temps, à 63 ans pour tout le monde dès 2025. Cet amendement introduit même une double peine puisqu'il accélère l'allongement de la durée de cotisations à 43 ans pour bénéficier d'une pension à taux plein à partir de la génération 1965.

**Cet amendement, voté en douce en plein confinement, montre leur conception du jour d'après ! Il introduit dans la loi de financement de la Sécurité Sociale rien de moins qu'une réforme en profondeur du système de retraites actuel.**

**Dans le même registre, le gouvernement s'entête à vouloir appliquer de nouvelles règles d'indemnisation du chômage, reportées au 1er avril 2021, dont seraient victimes 1,4 millions de travailleurs déjà privés d'emploi et premiers impactés par la crise sanitaire. Indemniser 100 % des privés d'emploi, conquérir une Sécurité sociale professionnelle : c'est urgent et possible !**

Nous dénonçons la dérive autoritaire de ce gouvernement. Comme la Ligue des Droits de l'Homme, nous dénonçons l'état d'urgence permanent qui vise à museler la contestation sociale ; nous dénonçons la loi de sécurité globale qui s'inscrit dans une dérive sécuritaire dangereuse.

Le gouvernement est ainsi en train d'instrumentaliser la situation sanitaire en restreignant les libertés des travailleurs et de toute la population.

La CGT 64 s'oppose à ces lois liberticides et exige la mise en place de mesures progressistes.

**Cette crise sanitaire majeure a aussi des conséquences graves sur l'emploi, sur les précaires et engendre une explosion de la pauvreté en France en creusant de nouveau les inégalités.**

En contrepartie des milliards d'euros d'aides publiques données aux grandes entreprises, rien n'est exigé de leur dirigeant. En réalité, le gouvernement soutient largement les plans de suppressions massives d'emplois au nom du rétablissement de la rentabilité.



**La Commission Exécutive de l'UD CGT 64 exige l'interdiction des licenciements, des accords collectifs régressifs et des plans de restructuration. Elle invite tous les syndicats du département à utiliser tous leurs droits syndicaux pour défendre les libertés des salariés, à garder leurs locaux ouverts et à poursuivre leurs activités syndicales tout en se protégeant.**

En effet, dans cette période où les plans de licenciements et les accords de performances collectives se multiplient dans tous les secteurs, que le chômage explose, que le niveau de vie des travailleurs et des retraités ne cesse de reculer, la

CGT se doit d'être présente auprès des salariés sur les lieux de travail et de vies.

L'UD CGT 64 et ses syndicats se doivent d'être en ordre de marche partout pour construire la mobilisation et la lutte, non seulement pour résister mais également pour imposer d'autres choix que ceux du gouvernement et du patronat, et gagner le progrès social.

Il nous faudra pour cela imposer un changement de société pour éradiquer ce système capitaliste afin d'en finir avec l'exclusion et la pauvreté de tant de femmes et d'hommes aujourd'hui en France.

Défendons nos droits et nos libertés et construisons l'unité d'action des travailleurs pour le progrès social. La CGT 64 appelle tous les citoyens, jeunes, retraités, actifs ou indépendants à se joindre à ces mobilisations pour dire STOP à cet acharnement !

La CGT 64 appelle tous les syndicats, toutes les professions et Unions locales à créer les conditions, allant jusqu'aux appels à la grève, pour que le 5 décembre 2020 soit une grande journée de mobilisation contre la précarité et pour exiger des conditions de vie décentes !

**Ensemble le 5 décembre, Exigeons un autre choix de société,  
Exigeons de vivre dignement !**

**Manifestation à :**

**11H00 Bayonne, place Ste Ursule**

**10H30 Pau, place Verdun**